ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété extensive, ancienne et de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 603 rue Sud Telemachus, entre l'avenue Tulane et la rue D'Hémécourt (dans l'îlet borné par la rue Genois).

Dans les Procès de

Thomas J. Willis vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86 680.

Thomas J. Willis vs Veuve Herman Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86.681.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1908, à midi, la propriété ci après désignée, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 714, borné par l'avenue Tulane les rues Génois Telemachus et D'Hémécourt et désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan dressé par H. L. Zander ingénieur et voyer, et daté le 8 avril 1904, annexé à un acte passé pardevant George Unterreiner, notaire en cette ville le 29 avril 1904, vente (McCarthy à Makofsky). D'après ledit plan ladite lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 12 trente et un pieds de face à la rue Telemachus sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, dont à un angle droit vers l'avenue Tulane quinze pieds de la une autre profondeur de dix huit pieds, six pouces et quatre lignes; de là une autre largeur à angle droit vers l'avenue Tulane de seize pieds et cent trente huit pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 au point du commencement. Le lot No 13 mesure trente et un pieds de face à la rue Telemachus, la même largeur sur la ligne du fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans les affaires ci dessus, respectivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
O. J. Livaudais, avocat pour le demandeur.
14 août—14 15 21 28—sept 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2735 rue Ste Anne, entre les rues Broad et White.

Mme Magdalena Holzer vs Louis I. Yhee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86 748—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente (rue dans l'îlet No trois cent cinquante-six borné par les rues Broad Ste-Anne, White et Dumaine, ledit lot mesurant vingt neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent soixante trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Andrew M. Beckmann, avocat pour la demanderesse
7 août—7 14 21 28—sept 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un tiers d'intérêt indivis de la propriété portant le numéro municipal 310 rue Decatur.

Entre les rues Bienville et Iberville.

Hartwig Moss vs Edward Kory

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86 732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 septembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un tiers d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges y appartenant de quelque façon que ce soit, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Clinton, Dounas et Bienville, désigné comme lot 22 sur un plan de Joseph Pillé, voyer, et mesurant vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face sur la rue Decatur, vingt-quatre pieds, cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Clinton, et quatre-vingt-six pieds, six pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté inférieure et cent un pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de côté supérieure, courant de la rue Decatur à la rue Clinton, les améliorations dudit lot portant le No municipal 310 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1907 jusqu'à complet paiement. 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, cause de procès dans l'affaire ci-dessus, les frais de procès et de vente et les taxes dues (s'il y en a) sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
R. B. Forman, avocat pour le demandeur
8 août—8 14 21 28—sept 4 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve S. A. Cooley Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86.811—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Claiborne, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
27 août—27 31—sept 5

1836 60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Deuxième District.

Sur la rue St Pierre, entre Tonti et Rocheblave.

Une bâtisse connue comme une église et l'autre comme un cottage portant le No 2412 rue St Pierre.

H. F. Lewis & Co. Ltd. vs The Union Baptist Church et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86 949 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et demi de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par la rue Dumaine, le Boulevard Morgan, la rue Salomon et les avenues Carrollton et Orléans, désigné comme lot numéro quatre vingt trois et la moitié du lot numéro quatre vingt un dans le Division C dans le carré 544, sur un plan dressé par H. L. Zander ingénieur et voyer, daté le 3 mars 1903 et annexé à un acte de vente de Chas Pajewski à Henry Hoffman passé pardevant James J. Wogan, notaire, le 30 juillet 1903, suivant lequel plan ledit lot No 83 mesure trente pieds de face au Boulevard Morgan, trente sept pieds six pouces de face à l'avenue Carrollton, cent un pieds un pouce et une ligne de largeur sur sa ligne de face sur l'avenue Orléans et six pieds sept pouces et cinq lignes sur son côté triangulaire à l'arrière par cent dix pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 81 et le dit demi lot No 81 mesure quinze pieds de face sur le Boulevard Morgan par cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et est la partie adjacente au lot No 83.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes et objets y appartenant et de toute autre façon en faisant partie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gustave Lemle et J. Q. Rowland avocats pour la demanderesse
7 août—7 8 14 21 28—sept 4 10

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 24 septembre 1908, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Margaret Reilly.

No 86 590—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée daté et signé le 17 août 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Terpsichore, Annunciation, St Thomas et Chippewa, désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer, le 23me jour de décembre 1834 annexé à un acte pardevant H. Pédesclaux le 24me jour de mars 1835, et d'après lequel ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Chippewa, sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Philip J. Paterno, notaire, ne doit pas recevoir les loyers excepté après le passage de l'acte de vente, et devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 127 rue Carondelet.
P. J. Paterno, avocat pour l'administratrice.
23 août—23 30—sept 6 13 20 24

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Etablissement de coiffeur et un lot de meubles.

Succession de ALPHONSE DUREL.

No 86 617—Cour Civile de District, Div. A

Il sera vendu à l'encan LUNDI, le 7 septembre 1908, à 11 heures a. m., au local No 219 rue Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1908, pour le compte de ladite succession.

Le contenu de l'établissement de coiffeur consistant en un lot de Perruques, Queues, Peignes, Composition pour faire pousser les cheveux, etc., aussi meubles de maison, effets et lingerie

Conditions—Comptant

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
27 août—27 30—sept 6 7

Ferd Samuel.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chargement de Farine, Son, Blé "Shorts".

LE SAMEDI, 5 SEPTEMBRE 1908, A 11 heures A. M.

A l'annexe de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co.

Rues Julie et St Joseph.

PAR FERD SAMUEL, Encanteur—Pour le compte de qui il appartiendra et en vertu des actes 124 et 167 de 1898, par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co.,—

Char M. O. P. 35780 consistant de 180 sacs 98 lbs de farine chacun, B. B.
60 sacs, 48 lbs de farine chacun, B. B.
60 sacs, 100 lbs chacun de son de blé.
40 sacs, 100 lbs chacun de blé "shorts".
Conditions—Comptant sur les lieux.
26 août—sept 1 5

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour payer les frais d'emmagasinage

(Pour le compte de qui cela concerne.)

Un Lot de Meubles et Effets Mobiliers

AU 313 RUE CARONDELET,

MERCREDI, 2 Sept. 1908, à 11 a. m.

Je vendrai à l'enchère publique conformément à l'acte 167 de 1898, un lot d'effets mobiliers emmagasinés par diverses personnes à l'Entrepôt de Metzler, No 313 rue Carondelet, et sur lesquels les frais d'emmagasinage n'ont pas encore été payés pour une période excédant six mois.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
23 août—23 30—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour payer des frais d'emmagasinage

(Pour le compte de qui de droit)

Lot de Meubles et d'Articles de Ménage, etc.

Vendredi, 4 Sept. 1908, à 11 heures a.m.

Je vendrai à l'enchère publique conformément à la loi 167 de 1898 un lot d'effets mobiliers emmagasinés par diverses personnes à l'entrepôt de Gallagher.

Et sur lesquels les frais d'emmagasinage n'ont pas été payés depuis une période de six mois.

Conditions—Comptant. Pas de limite.

W. R. METZLER, Encanteur.
26 août—26 30—sept 3 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

DIX-SEPT

Bons Terrains pour Bâtir

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES

Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda.

SUCCESSION DE NICHOLAS KREMER.

No 81 852—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 août 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour Division E agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Dix sept lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, sur le plan litographié annexé à un acte de vente à George Tegnoni, enregistré pardevant Castell, notaire, le 24 avril 1862.

Les lots Nos 1 à 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bourgogne et les lots Nos 1 à 4 ont chacun 106 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'angle rue Bourgogne et Kentucky, et le lot No 5 à 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 à 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, 30 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 5 et 159 pieds 11 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne du côté opposé. Le lot No 7 à 27 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Rempart sur 159 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Matilda, 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profond sur sur la ligne de côté du lot No 8 et 22 pieds, 5 pouces, 7 lignes en largeur dans le fond. Le lot No 8 à 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Rempart sur 159 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 à 14 ont chacun 26 pieds 4 pouces de face à la rue Rempart sur les profondeurs suivantes: le lot No 9 à une profondeur de 159 pieds 10 pouces, 3 lignes, et les lots Nos 10 à 13 inclusivement ayant chacun une profondeur de 106 pieds 6 pouces, 3 lignes, le tout entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'angle des rues Rempart et Kentucky. Les lots 14 à 17 ont chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: les lots 14 et 15 ayant chacun une profondeur de 105 pieds, 6 pouces, et les lots 16 et 17 ont chacun une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an ou de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit, s'il y en a de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et hien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la perte de son à demande et toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, et l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph Simai, notaire, aux frais de l'acquéreur. Tous les frais des certificats devant être payés par l'acquéreur.

Meyer S. Dreifus, avocat.
15 août—15 16 23 30—sept 6 13 15

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé, No 1640 rue State.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63.416— Cour Civile de District — Division D.

EN VERTU de et conformément à un ordre donné le 20 août 1908 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D., maintenant en congé, je vendrai à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 22 septembre, à midi, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droit, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues State et Palmer, désignée par la lettre G, sur un plan et un certificat d'arpentage faits par Gervais Lombard ingénieur civil le 28 février 1903 et annexés à un acte passé pardevant B. Konen, notaire, le 15 juin 1903, suivant lesquels plan et certificat ledit lot G commence à une distance de 414' 4" du coin de l'Avenue St Charles et de la rue State, et mesure 80 de face à la rue State sur 187' 6" 1" de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'Avenue St Charles, et 185' 8" 1" de profondeur sur l'autre ligne de côté et 80' de large dans le fond. Ladite propriété est composée des lots entiers 15 et 16 et d'une partie du lot 17 sur le plan original de Bloomingdale tracé par B. Benson, voyer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer l'acte de vente pardevant Robert P. Upton notaire et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD
Encanteur.

W. F. Brewer avocat
21 août—21 28—sept 6 12 22

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85.791— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry B. Eckars, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbeau, avocat.
29 août—sept 2 7

VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jennie Dejean, épouse de Philip John Flettrich.

No 86 070—Cour Civile de District, Div. E.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Div. E de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1908, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 8 septembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite:

Un cottage simple rue Bordeaux, entre S. Rempart et Dryades, square rue Valence, comprenant trois chambres et un porche à la façe de sur trois terrains.

Ainsi que tous terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignés sur un plan de W. J. Thompson voyer, en date du 5 juillet 1870, par les Nos 3, 4 et 5 dans le square No 480 borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et Rempart.

Ladite terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G. O. Kronenberger, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt en sus au moment de la vente

I. B. RENNYSON, Encanteur.
Jas Boyd Grinage, avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Emile J. Bahr vs Frank Kraus.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans —No 35.649—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 326 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI le 2me jour de septembre 1908, à 11 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Irving B. Saal, avocat pour le demandeur.
22 août—22 27—sept 2

Southern Scrap Material Co., Ltd., vs Aaron Rosen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 34.623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Baile et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 2me jour de septembre 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Aaron Rosen, demandeur en cette affaire No 13,460, Cour de Circuit des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans. Les intitulée Aaron Rosen vs Commercial Germania Trust and Saving Bank et al. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Scott E. Beer, avocat pour la demanderesse.
22 août—22 27—sept 2

AVIS AUX CREANCIERS

Germania National Bank en liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,778—Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William J. Kelly, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond, Jr. Buck, Walshe, and Buck, avocats.
2 sept—2 6 11

G. Pitard's Sons versus Holbrook Hardware Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85 967 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles E. Wermuth, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank E. Reinold, avocat.
25 août—25 29—sept 3

Louisiana Molasses Co. Ltd versus Geo. J. Buisson Grocery Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 84,091 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. D. Abadie, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
27 août—27—sept 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hermes A. Gerard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,643—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Kohlman, veuve de Hermes A. Gerard administrant la succession de son défunt époux, comme tutrice, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Fletchinger, avocat.
27 août—27—sept 1 5

Succession de Kunigunda Dietel, Veuve de John Blank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85.520—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Vatter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart et Kernan, avocats.
25 août—25 29—sept 3

Succession de José Garrido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,570—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Veuve José Garrido, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. L. Gleason, avocat.
28 août—28—sept 2 6

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.